



CFPPA / CDFA AGRICOLE DE LA GIRONDE
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION AGRICOLES
CENTRE DÉPARTEMENTAL DE FORMATION D'APPRENTIS

BORDEAUX
GIRONDE

DIFFUSION :

CORESPONSABLES DE SITE ET CHEFS DE SERVICE

Dossier suivi par : PIERRE-JEAN COMBALIER- LUC DIAZ

Objet : JEUNES SANS CONTRAT

Copie :

Date : Blanquefort, le 08/12/2020

NOTE D'INFORMATION N°08 2020/2021

JEUNES SANS CONTRAT

DECEMBRE DEPARTEMENT

<http://com.cdfacfppa33.com>

Suite aux infos publiées sur le portail internet du ministère du travail, quelques précisions sont nécessaires sur le fonctionnement du dispositif des apprentis débutant sans contrat et notamment la durée temporaire de 6 Mois (3+3).

Ce dispositif est ouvert aux cycles de formations commencés entre le 1^{er} août 2020 et le 31 décembre 2020, autrement dit un jeune qui commence son cycle de formation, a 6 mois pour trouver son employeur.

Un jeune qui commencera son cycle après le 31 décembre 2020 ne disposera que 3 mois pour trouver un employeur.

Autre Infos

Il n'y a pas d'obligation d'accueillir tous les publics

La volumétrie d'accueil des jeunes sans contrat devra se faire en cohérence avec les capacités globales d'accueil du CFA.

Il y a obligation d'être transparent sur ces capacités

Pendant cette période, le CFA a pour mission d'accompagner les jeunes dans la recherche d'un employeur

Une note complémentaire sera remise au service en charge de l'enregistrement des contrats pour tous les éléments relevant de la contractualisation.

Enfin, concernant les stages en entreprise, la convention fixe les dates de début et de fin du stage, elle précise les objectifs du stage et son programme. Un tuteur possédant la qualification professionnelle est désigné par l'entreprise ; la durée maximale du stage est de 3 mois dans la même entreprise et elle est n'est pas renouvelable au-delà des 3 mois.

LA DIRECTION



Le CDFA et le CFPPA de la Gironde sont des centres constitutifs de :

L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES
87 avenue du général de Gaulle - CS 90113 - 33295 BLANQUEFORT Cedex

Tel : 05 56 35 61 10 - Fax : 05 56 35 61 00

Mail : cfppa.blanquefort@educagri.fr - cfa.blanquefort@educagri.fr - Site web : www.formagri33.com

CFPPA N°SIRET : 19331424200036 - N°activité/existence (ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat): 7233P013633 - Code APE : 8559A
CDFA N°SIRET : 19331424200044 - N°activité/existence (ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat): 7233P020333 - Code APE : 8532Z